



Communication de la direction de l'INHESJ suite à la décision de suppression de l'Institut

Paris, le 08/10/2019 – Une réunion interministérielle a été convoquée et présidée par le directeur de cabinet du Premier ministre, vendredi 4 octobre 2019, pour statuer sur l'avenir de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice. Il a été décidé la suppression de l'Institut en tant qu'établissement public rattaché au Premier ministre, avec une intégration de ses missions au sein de certains ministères ou institutions partenaires.

La direction de l'INHESJ prend acte de la décision de suppression de l'Institut annoncée le 4 octobre 2019 lors d'une réunion interministérielle (RIM) présidée par le directeur de cabinet du Premier ministre. Elle regrette que les efforts de réorganisation interne menés depuis plusieurs années, qui se sont matérialisés par un plan stratégique 2018-2021 ambitieux, n'aient pas été pris en compte. Si la qualité des travaux de l'Institut a été saluée, aucune des propositions de restructuration avancées n'a été retenue.

En conséquence de cette décision, le directeur de cabinet du Premier ministre a demandé aux représentants des ministères présents à cette RIM – membres du Conseil d'administration de l'Institut – de formuler des propositions afin que soient intégrées les missions de l'INHESJ au sein des ministères ou de certaines institutions partenaires.

La suppression devant intervenir à la fin de l'année 2020, l'Institut continuera de mener à bien ses missions d'étude, de recherche et de formations jusqu'à cette date, tel qu'il les a conduites depuis 30 ans, autour d'un personnel engagé et d'auditeurs venant des secteurs public et privé, tous motivés à l'idée de contribuer à un espace de réflexion interministériel unique en son genre.

L'INHESJ assurera la formation des 200 auditeurs inscrits dans ses sessions nationales depuis septembre en s'attachant à leur délivrer, comme il l'a toujours fait, un contenu de haute qualité, en prise avec l'actualité et les réalités de la sécurité, de la justice, de la protection des entreprises, de la gestion de crise ou encore de la cybersécurité. De même, l'Institut assurera jusqu'à l'été 2020 des formations sur-mesure pour ses partenaires des secteurs public et privé avec le professionnalisme et la rigueur qui lui sont reconnus.

Au-delà de ses activités, l'INHESJ ce sont 78 femmes et hommes experts dans leur domaine, fonctionnaires et contractuels. La direction de l'Institut va engager un accompagnement individualisé visant à garantir la stabilité professionnelle de chacun et la bonne conduite des missions de l'INHESJ jusqu'à la disparition de l'établissement public.

Dès aujourd'hui, l'ensemble des agents de l'Institut sont mobilisés, avec la direction, pour étudier les conditions de poursuite de ces missions, dont l'actualité démontre chaque jour l'impérieuse nécessité.



L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)

L'INHESJ est un établissement public administratif créé en 1989, placé sous la tutelle du Premier ministre. Frédéric Desauettes, magistrat, en est le directeur par intérim depuis septembre 2019.

L'Institut forme des hauts responsables des secteurs public et privé aux questions de sécurité et justice, gestion de crise, intelligence et sécurité économiques, cybersécurité. En 2018, 3 000 cadres du public et du privé ont ainsi été préparés à l'exercice de leurs responsabilités.

L'INHESJ dispose d'une capacité de recherche propre. Ses principaux travaux portent sur la criminalité organisée et l'économie souterraine, les modèles de police et les rapports police/population, les phénomènes de radicalisation et les enjeux du numérique.

Rattaché à l'INHESJ, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) fait référence en matière de production et de diffusion de statistiques sur la criminalité et la délinquance.

www.inhesj.fr



@inhesj

